

Communiqué de presse

Le 4 juillet 2024

Ouverture du Bras secondaire de la Seine ce 4 juillet :

Le fluvial au cœur des Jeux – ouvrage olympique, construction du Village des Athlètes, verdissement de la flotte

A quelques semaines de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques, VNF met en service le bras secondaire de la Seine dit de Gennevilliers situé au droit du Village des Athlètes. Cette ouverture va permettre d'assurer la continuité du transport de marchandises et de passagers durant l'été pour les grandes unités fluviales, le bras principal de Saint-Denis étant fermé à la navigation. Le bras secondaire a été entièrement réaménagé par VNF depuis 2 ans et fait partie des ouvrages olympiques financés par la SOLIDEO. Le fluvial aura également contribué à la réussite de l'événement avec le recours au fret fluvial pour la construction du Village des Athlètes ou encore l'organisation de la cérémonie d'ouverture sur le fleuve avec une partie des bateaux décarbonés pour l'occasion.

Le bras secondaire de Gennevilliers : un chantier d'envergure pour assurer les activités économiques sur la Seine

Alors que le bras principal de la Seine à Saint-Denis a été mis à disposition de Paris 2024 pour sécuriser le Village des Athlètes, VNF a assuré pour le compte de la SOLIDEO, la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du bras secondaire de Gennevilliers, afin de permettre la continuité de la navigation à grand gabarit cet été.

Le projet d'aménagement sur ce secteur comprend :

- le dragage de la Seine au droit de L'Île-Saint-Denis,
- la création de zones de stationnement pour les bateaux,
- la création d'un système de régulation des trafics fluviaux,
- l'enlèvement des bateaux abandonnés.

L'établissement a notamment mis en œuvre des travaux de dragage pour garantir un mouillage suffisant aux bateaux de fret (125 mètres de long et une capacité de 3500 tonnes).

L'aménagement de cet ouvrage olympique, qui a bénéficié d'un investissement de 15 millions d'euros de la SOLIDEO, permettra d'assurer le transport de 2 millions de tonnes de marchandises pendant toute la durée des Jeux – soit l'équivalent de 100 000 camions – malgré la fermeture du bras principal, qui rouvrira le 12 septembre.

Le bras secondaire de Gennevilliers constitue par ailleurs un héritage, dont l'usage se poursuivra après les événements olympiques.

Ainsi, les installations prévues, et notamment les postes d'attente des convois fluviaux, pourront servir au maintien de la logistique fluviale des grands chantiers franciliens à travers le bras principal. Les collectivités concernées (Villeneuve-la-Garenne, L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis) pourront également y développer des activités nautiques et de loisirs fluviales, grâce à la création de nouvelles haltes fluviales pour la plaisance à Bezons et Clichy-la-Garenne, à un environnement amélioré grâce au retrait d'une dizaine de bateaux abandonnés dans le bras secondaire.

Une réappropriation du fleuve en héritage

A l'image du bras secondaire de Gennevilliers, la Seine a vocation à servir tous les usages des territoires traversés. VNF est ainsi mobilisés pour faciliter la réappropriation du fleuve par les citoyens en veillant au développement harmonieux des différents usages du fleuve : zones logistiques pour des livraisons en coeur de ville, haltes nautiques pour la navigation de plaisance et les loisirs sur l'eau, aménagement de véloroutes ou encore de zones de promenade ou de baignade.

Ainsi, au titre de l'héritage des Jeux, des sites de baignade sont prévus d'être créés dans Paris, et à l'amont de Paris sur la Seine et la Marne. En outre, l'organisation d'événements par les fédérations sportives sur le domaine géré par VNF permettra de faire connaître les sports nautiques, tout en mettant en avant l'importance de la conciliation des différents usages du fleuve (activités économiques, loisirs entre autres...). VNF instruit les demandes pour le compte des préfetures de département et étudie actuellement la compatibilité des projets de sites de baignade en veillant à la sécurité pour tous les usagers.

Le fluvial : un atout logistique pour les chantiers d'envergure, à l'image du Village des Athlètes

La réalisation du Village des Athlètes, débutée en 2021, a largement permis de témoigner des atouts logistiques et écologiques du fluvial. En effet, face aux ambitions environnementales de Paris 2024, il s'est rapidement imposé comme la solution la plus performante pour un chantier d'une telle envergure. C'est la raison pour laquelle la SOLIDEO a signé en janvier 2020, avec VNF et HAROPA PORT, une convention de partenariat en faveur de la logistique fluviale, autour de plusieurs engagements : apport d'expertise, mise à disposition du domaine fluvial, aide aux entreprises pour recourir au transport fluvial, accompagnement des entreprises de la filière bois pour acheminer des matériaux de construction.

Le recours au fluvial dans la construction du Village des Athlètes a ainsi facilité l'avancée des chantiers, particulièrement complexes pour la filière bâtiment, en permettant :

- **L'évacuation de plus de 500 000 tonnes de déblais pour les terrassements des chantiers** du site et le creusement d'une galerie souterraine entre Saint-Denis et Villeneuve-la-Garenne pour l'enfouissement des lignes à haute tension,
- **L'amenée des matériaux nécessaires à la construction du Village des Athlètes** (façades, ossatures-bois, caissons préfabriqués en bois, second-œuvre, etc.) et des ouvrages connexes comme le franchissement au-dessus de la Seine qui reliera L'Île-Saint-Denis à Saint-Denis.
- **D'éviter, de fait, la circulation de 25 000 camions sur les routes durant le chantier¹.**

Une opportunité d'accélérer la transition énergétique de la flotte fluviale

Cet événement planétaire, laissant la part belle à la Seine, a permis de stimuler la dynamique d'innovation en faveur du verdissement de la flotte fluviale. En effet, grâce à l'accélération encouragée par les Jeux, une trentaine de bateaux disposeront dès cet été de motorisations électriques ou hybrides thermique-électrique, et bénéficieront de l'électrification des quais de Seine pour réduire leur pollution lors des escales. Ces projets d'envergure ont été soutenus financièrement par VNF et ses partenaires (Ademe, région Ile de France et HAROPA PORT) via la mobilisation du PAMI, Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation², dont l'enveloppe s'est vue réhaussée de 5 millions d'euros par l'Etat.

Cette trentaine de bateaux sélectionnés pour la cérémonie d'ouverture fait partie d'une flotte parisienne qui comprend un total de plus de cent cinquante bateaux commerciaux.

En parallèle, l'électrification des quais sur le bassin de la Seine représente un des grands chantiers du moment.

Dans Paris, certaines escales de transport de passagers sont déjà équipées comme celles du port de Grenelle qui accueillent 3 bornes destinées aux bateaux de passagers ; de même les bateaux de croisière avec hébergement dans Paris sont d'ores et déjà raccordés à quai au réseau électrique.

¹ Un convoi fluvial de 5 000 tonnes représente l'équivalent en chargement de 230 à 250 camions pouvant transporter chacun 20 tonnes de marchandises.

² Initié par VNF avec l'approbation de la Commission Européenne, le PAMI permet d'aider les exploitants de bateaux de transport de marchandises à adapter leur flotte fluviale avec les nouvelles exigences environnementales et les contraintes existantes de logistiques spécifiques.

« Les Jeux de Paris 2024 organisés autour du fleuve sont la démonstration de ce que peuvent apporter les voies navigables à la ville durable de demain. Cela se concrétise notamment par la cérémonie avec une armada de bateaux plus écologiques, la mise en place d'une logistique fluviale pour une construction bas carbone du Village, l'aménagement d'un bras de Seine pour maintenir les activités économiques fluviales pendant les Jeux et accueillir demain de nouvelles activités nautiques. À travers toutes ces actions, nous réaffirmons notre engagement et notre volonté de faire du fluvial l'une des pierres angulaires de la réussite de cet événement d'ampleur planétaire et d'enrichir ainsi son héritage. » déclare Cécile Avezard, Directrice générale de VNF.

« Atout majeur dans notre objectif de réduction carbone, le fluvial a été au cœur de la réalisation des ouvrages olympiques. De l'évacuation des déblais de chantier à l'approvisionnement de matériaux, en passant par l'acheminement d'une passerelle par la Seine, les ouvrages ont utilisé une palette large de ce que le fluvial rend possible. Avec l'ensemble des parties prenantes, le recours au fluvial s'inscrit également dans la volonté de se réapproprier le fleuve pour offrir une ville confortable pour toutes et tous, y compris en période de fortes chaleurs. Les ouvrages olympiques ont permis de généraliser le recours au fluvial dans les grands projets d'aménagement ! » cite Nicolas Ferrand, Directeur Général Exécutif de la SOLIDEO.

« HAROPA PORT est fier de faire partie des acteurs clés de la Seine qui faciliteront le bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques. Depuis nos infrastructures, le transport fluvial a joué un rôle central dans la préparation et l'organisation des Jeux, à travers l'acheminement des matériaux de construction comme la passerelle du Village des Athlètes ou encore la livraison urbaine du dernier kilomètre au cœur de Paris. L'utilisation de ce transport décarboné, l'installation de réseaux d'assainissement et de bornes électriques sur nos quais ainsi que notre engagement dans le plan ambitieux de remotorisation de la flotte parisienne aux côtés des partenaires représentent un investissement sans précédent pour la transition écologique et contribue à l'héritage vert de cet événement planétaire. » indique Stéphane Raison, directeur général et président du directoire de HAROPA PORT.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**

À propos SOLIDEO

La SOLIDEO veille à la livraison et à la réalisation de 70 ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux de Paris 2024, dans le respect d'un budget défini et d'un héritage ambitieux, durable et exemplaire. Ces ouvrages sont imaginés et conçus pour être reconvertis en 2025 en équipements, logements et bureaux.

www.ouvrages-olympiques.fr / [LinkedIn SOLIDEO](#) / [Twitter @SOLIDEO_JOP](#) / [Instagram @solideoheritage](#)

À propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le « Grand port fluviomaritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (plus de 660 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contacts presse

Voies navigables de France

Direction de la
Communication

Julie Cousein
06 98 36 41 64
julie.cousein@vnf.fr

Agence Maarc

Pauline Carde
06 32 03 22 55
pauline.carde@maarc.fr

Ando Razakarisoa
09 72 22 00 68
ando.razakarisoa@maarc.fr

SOLIDEO : communication@ouvrages-olympiques.fr

HAROPA PORT : Cécile Denis – 06 07 29 73 68 – cecile.denis@haropaport.com